

Le Cycle Des Theories Criminologiques Perdues Ou De Nombreuses Criminologies Demandent Une Theorie

A. Introduction

1. L'investigation des problèmes cruciaux {le naturel et le conventionnel, le mal et le bien e.t.c.(1)} constitue un objet commun de la Philosophie et de la Criminologie.

Tout simplement la Criminologie centre son intérêt sur un phénomène central : le crime.

A la question « qui ou quoi produit le crime ? » la théorie a donné des versions différentes – et souvent en conflit.

Ce n'est pas question de mettre en examen critique les théories instables, mais de rechercher une théorie pour la *Criminologie* (ou mieux : *pour les Criminologies*).

2. La Criminologie a ses propres phases : a) **l' avant – criminologie** où dominant surtout les théories anthropologiques et psychologiques, b) **la propre criminologie** qui se régit des aspects mathématicologiques ou même sociologiques et c) **la méta – criminologie** qui s' occupe par excellence des problèmes criticophilosophiques (2).

La division en périodes ci – dessus ne signifie certainement pas que chaque période pose des questions différentes.

Y-a-t-il quand même « quelque chose » de commun à toutes les périodes ? (ou bien à toute théorie ?)

On peut s'interroger par exemple si la Criminologie – pour emprunter une distinction philosophique (4) – fonctionne pour la loi et contre la nature ou pour la nature et contre la loi ? Ou elle se remue à l'intermédiaire en recherchant l'accord commun des hommes ?

Pouvons –nous par l'intermédiaire de la Criminologie d'équilibrer les inégalités des relations sociales ? Trouver une solution d'or entre le *pourquoi* et le *pas plus* ?

La Criminologie risque-t-elle l'intention de s'occuper de l' institutionalisme où nous essayons de régler tous les phénomènes sociaux sur des modèles de droit, sur des valeurs morales ou sur des procédures symboliques ?

La Criminologie s'intéresse-t-elle à l'aspect fonctionnaliste de l'équilibre du système pénal ?

Est-ce que la Criminologie se caractérise d'une asymétrie structurelle, puisqu' une partie de ses éléments (structures) ne suivent pas le mouvement historique de la même manière ?

3. Dans le champ de la Criminologie des forces contrebalançantes et souvent rivales se mettent en mouvement. L' évolution de la science dépend du point de l'équilibre, mais sa projection vers l' « extérieur » se fait de la version la plus ravissante – selon la situation et la période temporelle. Sans que la « mémoire historique de criminologie » se perde, il est donné que les chercheurs s' influencent également d' autres paramètres (situation politique, phénomènes sociaux, changements culturels) et tentent d' adapter la théorie de criminologie à l' actualité.

Au lieu de méditer à travers leur œuvre, ils ont commencé à discuter avec le public et se sont tombés dans le piège d' un jeu de l' inconscient de la foule en satisfaisant, avec de divers stéréotypes, la soif de l' homme moyen pour une autojustification (5).

Comme une hallucination, qui se berce de visions d' apaisement, tantôt la Criminologie transforme la dureté de la réalité en reality show, tantôt elle projette nos culpabilités d' imagination en « violence condensée », construit sur mesure de sa théorie.

4. Comme toute science, la Criminologie conduit à des reconsidérations continuelles de nos connaissances pour le Monde et pour l' Homme. Les hypothèses se reconstruisent et les idéologies approchant des « données scientifiques » s' écroulent.

Le tournant crucial dans la Criminologie, où le nouveau écarte le vieux, coïncide avec l' aspect de la totalité, qui a été certainement formulée par des mystiques depuis des siècles (6) et qui revient. Chaque plis de la vie moderne et chaque découverte des sciences (auto)renouvellent les cellules de la Criminologie.

La « vérité de criminologie » semble être un œuvre de biologie élaborée, de mathématiques de sociologie, de psychologie, de l' informatique et de la transcendance en même temps.

La nouvelle Criminologie est née à travers l' évolution de la technologie, la mort des théories et la mixtion des éléments sociaux, culturels et moraux.

Une Criminologie sans idéologie ? Dans le néant ?

Cela se montrera ; notamment, si la Criminologie découvre son demain sans attendre d' une manière pathétique que cette idéologie lui soit imposée

En tout cas, la Criminologie souffre aujourd' hui d' un « vide » (jet lag). Trouvée dans une situation d' adaptation perpétuelle a des données (même incertaines) elle ne peut pas dépasser le désordre

5. La Criminologie ne doit pas être submergée de la logique policière des films noirs, où le bon, le méchant et le motif sont clairs. Le crime n'est pas un objet des **gamers** de 2000, ni des **horror fans**. Qui sait Criminologie, qui utilise la Criminologie, qui en a peur ou qui exploite la Criminologie et qui manipule l'ordinateur de criminologie, n'est pas la même personne (7).

6. Dans la science de Criminologie ce n'est pas la théorie opposée mais la Vie elle – même qui devient punisseur. . La Criminologie percevra que la Vie met les lois et que ce ne sont pas les laboratoires qui les inventent, ni le P.C. qui les esquisse. Des lois imprévisibles, dans lesquelles le chaos et l'ataxie concourent, mettent en mouvement cette science.

L'ordre est – elle exprimée par les forces du rationalisme, le chaos par les forces du non- rationalisme ? En ce qui concerne le crime rien n'est certain.

7. L'invasion des politically correct dans le champ de la Criminologie déterminera plusieurs choses de nouveau.

Le droit à la différence est fortifié mais à travers une dictature des tabous et des interdictions p.ex. interdire les recherches qui finissent par des conclusions désagréables.

S'il est vrai que « le 21ème siècle sera un siècle de mysticisme, autrement n'existera pas » (8), la Criminologie soit redéfinir ses relations avec les connaissances non-cachées, étant donné qu' à nos frontières des drapeaux de mystère flottent ? Tout système ou les individus imaginent qu' ils connaissent plus de ce qu' ils connaissent en réalité, est appelé Superstition Scientifique (10). Un fait pareil arrive à la Criminologie.

8. Criminologie des conservatifs, criminologie des terroristes, criminologie des lectures populaires, criminologie des historiens, criminologie des exclus, criminologie des légendes. Tout cela peut constituer des criminologies, mais il ne s'agit pas de la **Criminologie de l'avenir**. C'est une Criminologie Philosophique qui nous manque, aussi bien qu' une théorie pour la Criminologie.

B. Généralement sur la théorie.

1. Le terme « théorie de criminologie » se distingue pour sa polysémie, selon bien sûr le public visé (11). D' autres l'identifient avec les hypothèses non prouvées, d'autres avec les phénomènes classifiés ou les interprétations de systémation inductives ou axiomes {souvent sans que les applications y intéressent (12)}, d'autres avec le transfert in natura des données cognitifs d'autres champs dans la Criminologie {n'importe quels dangers cela emporte (13)}.

Les criminologues modernes écrivent des livres, transfèrent des expériences et extraient des conclusions, mais ils n'osent pas de formuler une *théorie* (même sous la forme de la non-théorie).

2. Nous nous sommes tellement habitués aux classicistes (qui veulent reformer la loi pénale) et les positivistes (qui veulent reconstruire l'homme –criminel) ou bien même les écologistes {qui veulent transformer « les régions socialement malades » (14)}, les criminologues concernés à la politique, les technocrates, les empiristes, les passionnés pour la technologie, les conformistes, de manière que nous avons oublié la question fondamentale, si la Criminologie a un début, une fin et un fil, c'est à dire si elle dispose d'une philosophie. Quelle est donc la matrice de criminologie ? Nous constatons une succession ou un bouleversement des théories {modèle de monisme, de dualisme, de pluralisme (15)} mais pas une unité, une proposition entière.

Aucune théorie de criminologie n'a pas pu interpréter toutes les formes du crime (16) mais le dénominateur commun de tout c'est le caractère aporétique.

La nature de la Criminologie s'identifie – t – elle avec les interprétations des relations et des facteurs qui donnent naissance à la criminalité ? Avec les désaccords et les discontinuités ?

3. A travers le despotisme scientifique des psychiatres – criminologues (17) {lequel était toujours accompagné de la violence scientifique au moyen de « l'utilisation à l'excès » de la criminologie clinique (18)}, les positivistes qui n'ont jamais arrivé à être d'accord pour cette petite quelque chose qui conduit avec détermination au crime (19) ou bien laquelle perturbe négativement l'équilibre intérieur de l'homme (20), peut-on tirer donc une signification un peu plus profonde ?

4. Chaque théorie de criminologie a ses éléments faibles. Caractéristique commune de tous : *le point de vue différent (partiel)*.

Les aspects biologiques, évolutifs et psychologiques ont été rejetés par les sociologues, malgré leur effort d'être en relation, à cause de fausses méthodologies et procédures et du concept moralisateur concernant le crime et le criminel (21).

D'autre part la désorganisation sociale et l'anomie sont difficilement définies et il est incertain si elles peuvent être mesurées (22). Des problèmes pareils de « contrôle scientifique » résultent également des « approches de classe » {Cohen (23)}.

Au contraire, les théories interpersonnelles ou les théories de situation (Sutherland, Matza e.t.c.) expliquent d'une telle ampleur le terme « comportement » de sorte que l'activité criminelle se représente d'une manière épidermique (24).

Les théories de contrôle social ne répondent pas à la question comment l'engagement et l'attachement se produisent et comment ces liens sociaux se détruisent (25).

Les théories de l'étiquette altèrent l'auto-image mais la nature et le degré du changement comportementale du « criminel » dépend de multiples facteurs {s'il s'est insinué au crime organisé, si les discriminations raciales sont abolies e.t.c. (26)}.

De la même façon les théories du conflit ou les théories radicales ne s'introduisent à la première cause mais elles s'occupent des « réactions » (27). Faut-il donc une théorie accomplie qui compose les vieilles théories ? (28)

5. Comme l'humanité abandonne le 20ème siècle, la Criminologie « fait ses adieux » aux grands récits (29) autrefois d'une façon de défaitisme {lorsqu'elle a échoué de « résoudre » les problèmes de son temps}, autrefois solitairement {lorsqu'elle n'a pas arrivé à acquérir une philosophie, une langue, des partisans}.

La Criminologie ne guérit pas, elle certifie la faiblesse de « guérison » {part de laquelle est elle – même aussi} ou simplement elle observe le crime, en rejetant les « questions ouvertes », en gardant ses propres préjugés et superstitions et se contente de voir son « image », de prendre des informations sur son objet cognitif à travers les médias.

Par un patrimonialisme, la Criminologie a perdu ses symboles, ses mythes et ses allégories et angoissée elle présente une interprétation raisonnable et une preuve statistique (30) tandis qu'elle devait connaître que le crime ne se justifie pas mais il doit être compris (comme vécu).

C. Généralement sur les théoriciens.

1. Les Criminologues lorsqu' ils meurent prennent «leur Criminologie» (31) avec eux en prouvant que la doctrine est faite par le docte (32) et qu' elles ne correspondent pas au (n'importe quel) criminel. Les criminologues sont victimes de (leurs propres) hallucinations. D'autre part, les idées des criminologues sont trahies de la part du Pouvoir, la valeur de leur spécialisation est mise en doute, dès que leur insertion à des groupes socio-idéologiques prêtent aux mouvements de rupture (avec les règles de la branche) des caractéristiques politiques.

Sans style, sans cordon ombilical, plusieurs finissent par se présenter comme des showmen (33) {sans talent} tandis que d'autres se servent de la « myopie de l'expert » (34) afin de rendre l'affaire {35} imperceptible de criminologie plus aveugle {ou fausser les pistes}.

Les criminologues croyaient {et ils croient} que pour résoudre le phénomène criminel, le côté scientifique de la Criminologie (36) doit être fortifié.

Comment est-il possible de définir scientifiquement les valeurs qui en fin de compte donnent la marque de criminologie ou les politiques sociales qui envisagent les dérogations (37) ?

2. Le criminologue n'est pas seulement un auditeur ou un narrateur de l'intrigue de criminologie, ne soutient, ni justifie le criminel, n'assume pas de devoirs d'inquisiteur, ne s'extasie pas devant l'« assouvissement de statistiques criminologiques», ni manipule les événements afin qu' ils se tiennent dans sa version, ne participe aux lois ni aux procédures du marché.

3. Le criminologue doit disposer de l'« instinct du soupçon » (38). Philosophe et détecteur en même temps doit repérer des problèmes que les autres surpassent sans y faire attention (39), d'anticiper, de pressentir en fermant les yeux plusieurs fois devant les phénomènes empiriques, de prévoir, de prédire, d'avertir (41). Il n'a pas tellement besoin de « yeux » {ordinateurs} ni d'oreilles {electronic motoring}, mais il a besoin de la sensibilité qui sait corriger les erreurs de la raison.

Le cycle des affaires de criminologie perdues

4. Faut-il donc que les criminologues deviennent une sorte de moral entrepreneurs (42) pour décréter de nouvelles principes ? Une sorte de spécialistes qui vont nous tyranniser ?

Est-ce que le criminologue est finalement un philosophe qui introduit l'humanisme aux codes pénaux (43) ou quelqu' un qui entraîne l'opinion publique ?

5. La Criminologie intervient {de façon corrective} à la Justice. Un sens du droit et une conscience de {morale} criminologie que voyagent ensemble : de quelle règle ? Droit à travers la Criminologie ? Loi contre l'Homme ? Usage du bien {ou du mal aussi ?} pour les bons ? Criminologie « dernière mesure de solidarité et de pardon » ?

6. Le positivisme d'hier a démoralisé la science, a ôté le facteur émotionnel et a fait appel au scientisme de déterminisme (44) pour résoudre les problèmes de l'homme et de la société (45).

7. La Criminologie d'aujourd'hui court le danger d'être transformée en « religion » d'une génération X et le criminologue d'être entraîné dans un rôle de déserteur {slaker} des relations humaines.

8. Avec tout cela, la Criminologie, comme un mouvement scientifique et les criminologues comme scientifiques/ chercheurs se trouvent, après un long trajet, au même point d' où ils ont commencé : dans royaume {désert} sans roi {puissant et aimé par le peuple}.

C. Pro – positions

1. Aux laboratoires de la philosophie des Criminologues collaborent du matin au soir, la dialectique, la faculté d'observation, l'intuition, l'expérience. La (philo)copie de criminologie comme savoir et faculté de retrouver met à l'écart l'ancienne méthode des interprétations d'un sens et des solutions – recettes de simplification.

Comme la philosophie, ainsi la Criminologie s'est développé comme rationaliste, sévère et « science sérieuse » mais aussi d'une manière irrationnaliste, et mystique (46).

La Criminologie se trouve entre la Religion, l'Ethique et la Philosophie (47), comme sa « mondialisation », c'est à dire sa distanciation de la Théologie, l'Ethique Dominante et les Vérités Totalitaristes, la conduisent à former les principes de sa propre culture.

2. Première condition : ***la liberté.***

Si la Sociologie, comme science de l'homme communicatif (48) constitue une « leçon de liberté » (49), dans ce cas la Criminologie, comme système de réflexion et d'action, ne peut fleurir qu' à d'époques et de pays libres (50).

3. En tant que premier principe de la Philosophie de ***Criminologie c'est la résistance contre la stigmatisation*** {des individus et des groupes} qui doit être adopté. La Criminologie n'a pas besoin d'ennemis intérieurs ni de boucs émissaires ni de discriminations entre les personnes qui s'écartent (51).

Deuxième principe : **la Criminologie est une science de dialogue.** Elle facilite la communication culturelle des mots et des « jeux de langage » et rejette la violence ou la répression.

Troisième principe : **c'est l'homme Criminel qui nous intéresse et pas sa représentation, sa « copie », ni sa « caricature ».**

Chaque philologie de criminologie présente un double aspect : l'un concerne les faits et les gestes des criminels et l'autre concerne les faits et les gestes des autorités policières.

Entre la loi et la Technologie, c'est le facteur humain qui se remue et que nous devons le repérer et y prêter l'oreille.

Quatrième principe : **les liens sociaux et les institutions communautaires comme un noyau de prévention.**

Les liens sociaux {de l'individu et de la communauté} se développent {ou sauvegardés} surtout au moyen des institutions aussi.

Ce social bond établit la base sur laquelle se fonde la dévotion aux co-participants, à l'engagement aux règles communes, à la participation aux activités sociales et à la croyance au système des valeurs (52).

Cinquième principe : **Les « sept pêches » qui ne doivent pas caractériser la Criminologie (53) de l'avenir sont :**

1. Nombres (statistiques) sans élaboration
2. Politique criminelle sans respect des droits de l'homme.
3. Version sans (pres)entiment de l'espace, du temps, des situations et de la psychologie
4. Recherche sans morale
5. Science sans humanisme
6. Criminologue sans sensibilité sociale
7. Criminel = monstre sans âme

Une Criminologie absolue ou relative, scientifique ou humaniste, objective ou subjective ?

Cela n'a pas d'importance.

Comme l'art est un « vagabondage » et non pas une affaire de salons (54), ainsi la Criminologie constitue l'art de comprendre l'Homme et de lutter pour sa dignité et elle ne dissimule et elle ne légalise les – contre l'Homme – mesures barbares ou humiliantes (en se contentant de show de compassion).

Des Criminologues Combattants pour une Criminologie Existentialiste : voilà le noyau de la philosophie de Criminologie.

D. MORALE

1. Jusqu' à la première guerre mondiale s'étend le premier cycle de Criminologie, à l'entre guerre le deuxième cycle se ferme et le troisième va jusqu'aux débuts de 1960 (55).

2. Aujourd'hui, quel cycle commence (56) ? Entre le dur déterminisme des positivistes et la liberté absolue de la volonté des classicistes existe toujours le soft déterminisme ou la vacillation entre les valeurs de lois et de criminologie (57).

D'un part le ***pragmatisme théorique*** qui est appelée à résoudre des problèmes difficiles et d'aider à la recherche empirique dès phénomènes et d'autre part le ***grand dilemme*** :

La Criminologie doit être s' intéresser à la vérité ou à la solution du problème ? Le réel et l'apparent n'appartiennent pas à la même classe.

3. La science apaise le monde en présentant les règles, l'ordre et la discipline, en exilant le mystérieux. Comment la Criminologie peut réussir une telle chose, ou le mystérieux ne constitue pas la règle ?

4. La théorie de Criminologie est née des données de l'expérience mais elle surpasse l'apparence lorsqu' elle forme des cadres conceptuels dans lesquels la recherche scientifique est organisée. Un nouvel élément bouleversent les anciennes certitudes. A la science, il n'y a pas de théories éternelles. Nous surpassons l'objectif continuellement. De nouvelles possibilités doutent les anciennes questions de Criminologie. Connaissances pour l'individu et ignorance pour l'homme s'équilibrent.

5. Nous devons accepter la {co} existence de nombreuses explications possibles du même phénomène. Finalement, le phénomène ou la science nous trompent-ils le plus ?

La science a conquis notre vie, pas notre âme (56) ;donc elle n'a pas envahi la philosophie de criminologie.

6. La Criminologie n'a pas besoin de solutions occasionnelles de laïcisme politique (59) mais des propositions à long terme.

Les *left réaliste* criminologues comme pragmatistes et les *libéral pessimiste* et *conservatives* comme non – intervenants (60) ont laissé l'avenir de la Criminologie au hasard. Mais l'époque de *great denial* (61) est finie. L'époque de *take seriously* (62) est liée à la proposition de planification d'une politique criminelle et non pas à la {re}considération de nos théories pour le criminel.

Laissons donc les théories mort-nées d'être aux archives et commençons la « recherche du champ » et la « compréhension de l'âme », s'il y a un cas où les criminels nous pardonneraient pour le mal que nous leur causons pendant tous ces années en essayant – sans succès et la légère - de « classer par catégories » leur vérité.

Références

1. C.f. **Th.Véicou**, Nature et Société, éd. Smili, 1991, p.7.
2. Comparer **P.Kanennopoulou**, « Sur la Sociologie comme Science » (1928), in « L'œuvre complète », tome A.1992/p.5.
3. C.f. **K.Vouyiouka**, Le Crime Social, Armenopoulos 1946, p.265.
4. C.f. **W.K.C. Guthrie**, Les sophistes, traduction, D.Tsekouraki, Athenes 1988, p.86.
5. C.f. **G.Panoussi**, La physiognomie, 2003, p.420.
6. Comparer **F.Capra**, Le tournant crucial, éd. Horora, 1984, p.19
7. C.f. C.f. **G.Panoussi**, La recherche criminologique : de la moralisation jusqu'à l'automatisation, Chroniques, 1, 1990, p. 17s.
8. C.f. Prophetie, **A.Malraux**, « Les grands intellectuels de notre époque », éd. G.Sorman, Roes, 1991, p.380.
9. C.f. **Eut. Bitsaki**, Ideologies I., 1986, p.36.
- 10.Cf. **Fr.Von Hayer**, « Les liberals », in « Les grands intellectuels », op.cit. p.315.
- 11.C.f. **D.Schoemaker**, Theories of Delinquency, 2 ed, New York 1990, p.8.
- 12.op.cit p.8,9.
- 13.N'oublions la constatation de Lombroso {qui se refere a G.Guilhermet, « L'environnement délictueux » 1931, p.111} que l'anthropologie criminologique a fleuri plus dans les textes philologiques que dans les ouvrages scientifiques.
- 14.C.f. **C.R.Jeffery** « The historical development of Criminology », in “Pioneers in Criminology (ed.H.Mannheim)”, 2ed, Montclair, 1972, p.498.
- 15.C.f. contre autres **St.Alexiadi**, Criminologie, Thessalonique 1988, p.91s
- 16.C.f. **Cl.R.Jeffery**, op.cit., p.472.
- 17.C.f. **G.Panoussi**, « La recherche criminologique : op.cit.p.8:
- 18.C.f. Contre autres **Roger Dufour**, « Les Defis actuels a la Criminologie Clinique et la violence des scientifiques », dans la Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique, 1, 1989, p.3.
- 19.C.f. **L.Radzinowicz**, Ideology and Crime, New York 1966, p.17s.“ Comme ci-dessus, p.294.
- 20.C.f. **D.Schoemaker**, p.20
- 21.op.cit p.294
- 22.op.cit p.295
- 23.op.cit.p.297
- 24.op.cit p.298
- 25.op.cit p.299
- 26.op.cit. p.300, Comparer K.Stamati, « Des theories critiques sur la theorie de la destructuration” du motif juridique », Livraisons de l'Economie Politique, num.6, 1990, p.113.
- 27.op.cit.p.302, 303

- 28.entre autres **Wouter Buikhuisen – Sarnoff Mednick** (eds.), *Explaining criminal Behavior : Interdisciplinary Approaches*, Leiden 1988.
- 29.Comparer **K.Stamati**, “Des théories critiques sur la théorie de la « déstructuration » de la rhétorique juridique » in *Cahiers de l’ Economie Politique*, no 6, 1990, p.113
- 30.Les mathématiques des astrologues approchent les statistiques des criminologues. Ils tentent de rendre les mythes logiques (Alfred Maury).
- 31.C.f. **B.G.Kavvadia**, *Essais Sociologiques*, 1992,p. 6-7
- 32.C.f. **Bernard Maris**, *Les sept péchés capitaux des universitaires*, éd. Albin Michel. 1991, p.24.
- 33.Comparer **Charles Bremmer**, *La mort lente de l’intellect*, Vima, 25.10.1992
- 34.C.f. **Agatha Christy**, « Miss Marple raconte une histoire », dans l’œuvre collectif « *Histoires d’amour et de mystere* », ed. Marie Claire, 1992, p.11.
- 35.C.f. **D.Kalogeropoulou**, « L’affaire criminelle au point de rencontre de la sociologie du Droit, de la Criminalite et de la Criminologie », *Revue Greque de Criminologie*, 1/1988, p.51, 62.
- 36.C.f. **Cl.Ray Jeffery**, op.cit.p.469.
- 37.op.cit, p.469
- 38.Comparer **G.P. Savvidi**, « *Histoires pour paisibles* », Nea 27.7.93
- 39.Comparer **Th.Pelegri**, *Philosophie et Contestation*, 2e. ed., 1992, p. 9,10.
- 40.Comparer **N.Poulantza**, « *La méthodologie de la Criminologie appliquée* », *Revue de la Police*, Dec. 1991, pp 755-760
- 41.Pour l’axiome « *Voir pour prévoir* » cf. Introduction **Hermann Mannheim** dans « *Pioneers in Criminology* », op.cit. p.11.
- 42.Comparer **H.S. Becker**, *Outsiders : Studies in the sociology of deviance*, N.Y. 1963, p. 14.
- 43.Introduction **Hermann Mannheim** dans “*Pioneers in Criminology*” (ed.H.Mannheim), 2ed Montclair, 1972, p.3.
- 44.C.f. **D.Szabo**, *Criminologie*, Montréal, 1970, p.3.
- 45.C.f. **H. Mannheim**, op.cit. p.10,13,15
- 46.C.f. **Veikou**, op.cit. p.10
- 47.Comparer **Iris Murdoch**, *Metaphysic as a guide to Morals*, ed. Chatto and Windus, London, 1993.
- 48.C.f. **G.B. Kavvadia**, *Essais Sociologiques*, 1992, p.71.
- 49.Selon **P.Bourdieu**, *Leçon sur la leçon*, Paris 1982, p. 21s
- 50.Comparer **I.Farsedaki**, *La réflexion criminologue. De l’Antiquité jusqu’ à nos jours*, A’, *Bibliothèque de Droit*, Athènes 1990 p.15
- 51.C.f. **Cl Ray-Jeffery**, op.cit., p.464
- 52.C.f. **Travis Hirshi**, *Causes of Delinquency*, Berkley, 1969
- 53.Suivant la paraphrase du dicton relatif de Mahatma Gandi (*Richesse sans peine/ Politique sans principes/Jouissance sans émotion/Connaissance sans caractère, Commerce sans morale/ Science sans humanité/ Adoration sans sacrifice*).

- 54.C.f. **Chr.Ioakimidi**, « L'art est un vagabondage », Elephtherotypia, 12.2.1993
- 55.C.f. **I.Farsedaki**, op.cit. p.391
- 56.C.f. **G.Panoussi**, Le crime au-delà de l'analyse et de l'interprétation de criminologie, 1991, p.10.
- 57.C.f. **D.Matza**, Delinquency and Drift, N.Y. 1964, p.48
- 58.C.f. **J.Monot**, Chance et nécessité, 1971, p.217
- 59.C.f. **J.Young** – **R.Matthews**, Questioning left realism, in “Issues in Realist Criminology”, 1992, p.15
- 60.op.cit. p.12
- 61.C.f. **R. Sparks**, Reason and unreason in “left realism” in “Issues...” op.cit. p.120
- 62.C.f. **D.Brown** – **R.Hogg**, “Law and order politics”, in “Issues...” p.166